

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16

mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2013

Etaient présents : Jean-Charles **BARDONNENCHE**, **Didier BOUILLOT**, Emilie **BRON**, Patrick **GAGET**, Joël **NADLER**, Corinne **PAQUIER**, Vincent **THIENPONT**

Excusés : Anne-Laure **BARRAL** (Pouvoir à Patrick **GAGET**), Daniel **MARTINEZ** (Pouvoir Didier **BOUILLOT**), Joël **SAVOY**

Absente : Charlène **GENEVAY**

Secrétaire de séance : Joël **NADLER**

Monsieur Le Maire ouvre la séance en revenant sur le compte rendu du précédent conseil municipal. Aucune remarque et modification n'étant apportée le compte rendu est adopté à l'unanimité.

1. FINANCES

- Affectation du résultat :

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat de l'exercice précédent comme ci-dessous :

L'excédent de Fonctionnement de 279 135 € est affecté aux recettes de Fonctionnement du budget 2013.

L'excédent d'Investissement de 274 866 € est automatiquement affecté aux recettes d'Investissement du budget 2013

Cette proposition est mise au vote et est adoptée à l'unanimité.

- Vote des taux d'imposition 2013

Monsieur le Maire annonce que les bases ont évolué de +4.2%. Le produit attendu pour la commune est de 138 160 €.

Monsieur le Maire indique que la commission finances proposait d'appliquer une hausse modérée, allant jusqu'à 2.5 % si la hausse des bases ne l'atteignaient pas, du fait du contexte économique et social très difficile. En l'état, les bases augmentant de 4.2 % il n'est pas nécessaire d'appliquer une hausse supplémentaire.

Certains élus suggèrent de suivre les prescriptions du Trésorier qui étaient d'augmenter modérément les taux toutes les années plutôt que de faire l'impasse et de se retrouver confronter à « l'obligation » de réévaluer fortement les années suivantes ces taux. De plus cette hausse modérée et progressive annuelle permet à la commune d'engager des projets d'investissement plus importants.

La proposition de Monsieur le Maire de ne pas réévaluer les taux est mise au vote :

Abs : 2

Pour : 7

- Budget primitif 2013

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractères générales	132 300	Atténuation de charges	26 900
Charge de personnel	139 500	Impôts et taxes	174 418
Autres charges de gestion courante	40 100	Dotations et participations	152 940
Charges financières	7 279	Autres produits de gestion courante	0
67			
TOTAL	319 179	Total	354 258
Virement à la section investissement	314 215		
Dépenses imprévues	0	Résultat reporté (excédent des années précédentes)	279 136
Total	633 394	Total	633 394

IVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Capital	40 148	FCTVA+TLE	29 966
Opération voirie	30 410	Subvention CG 38	324 598
Opération petits matériels	3 000	Subvention autre	10 000
Opération locaux scolaires	10 000	DGE	152 991
	0	Emprunt	215 000
Opération salle des fêtes	1 193 643		
Opération PLU	44 435	Résultat reporté	274 866
		Virement fonction	314 215
Total	1 321 636	Total	1 321 636

Le budget ci-dessus est adopté à l'unanimité.

2. SALLE DES FETES

- Point sur le chantier** : La charpente métallique a été posée cette semaine 14. La maçonnerie et le dallage sont terminés. Trois murs des vestiaires ont été coulés. Le chantier cadre avec le retro planning proposé par l'architecte et tout semble a concourir à une fin de chantier prévue mi-juillet.

- Règlement intérieur salle des fêtes** : une proposition a été adressée à l'ensemble des élus. Ce règlement sera examiné en commission avant d'être proposé et mise au vote du conseil municipal.

3. ECOLE

Monsieur le Maire informe le conseil des discussions entamées avec les acteurs de l'école quant au changement de rythmes scolaires. Ces derniers ont approuvé l'option du changement du rythme scolaire seulement en 2014 accompagné d'un projet éducatif territorial.

Une réflexion est également engagée à l'échelle intercommunale pour examiner les possibilités de mutualisation des services.

Monsieur le Maire indique que la municipalité a proposé aux associations de Succieu de participer à ce projet éducatif territorial. A ce jour, le club de rugby s'est dit intéressé pour participer à ce projet.

4. VOIERIE ET RESEAUX

- Délibération pour le renouvellement de la convention ATESAT. C'est une convention d'assistance technique et de conseil des services de l'Etat (la DDT) à la Commune dans les domaines de la voirie et des bâtiments.

Plusieurs fois l'ATESAT est intervenue en tant que conseil que ce soit dans le cadre du projet de la salle des fêtes (pour la procédure de choix de l'architecte notamment) ou sur l'étude préliminaire de nouveaux locaux scolaires.

La durée de cette convention est d'une année pour le coût de 161.10 € HT.

La convention est adoptée à l'unanimité.

- Programme de voirie 2013

Réparation du virage du Goulet qui serait en partie due à une mal façon selon le cabinet Beira, ce qui ne pourra se vérifier qu'à l'exécution des travaux de réparation. Des réserves verbales et formelles ont été posées quant à l'épaisseur du revêtement. La commune souhaite faire jouer la garantie afin de minorer l'impact financier. Deux hypothèses sont pour l'heure à l'étude pour la réparation : soit un enrochement extérieur du virage, ou un élargissement intérieur du virage. Certains élus suggèrent de faire diligenter une expertise supplémentaire ou tout au moins de recueillir un avis indépendant.

Sept tonnes de point à temps ont été quantifiés pour assurer l'entretien des voies communales.

Suite à une réunion entre la municipalité et les services de la CAPI, il a été prévu de remettre en état le tronçon de route du secteur du Fichailon. Cette opération est prise en charge par la CAPI à hauteur d'environ 50 000 €. De plus la CAPI s'engage à changer 2 lampadaires au Charnier, 3 à Buffières et au Bégot, dans la suite du programme en gagé en 2011 par la commune. Ces lampadaires seront moins énergivores et moins polluants.

5. ASSOCIATIONS

- Depuis 1997 une convention avait été conclue entre l'ACCA et la municipalité pour l'exploitation d'une parcelle propriété de la commune. Cette convention est arrivée à échéance en 2006. Une utilisation alternative pourrait être la création de jardins familiaux ou partagés, mais cela devrait être porté par une association spécifiquement créée pour cela.

Monsieur le Maire propose de renouveler cette convention. L'ACCA s'engage à utiliser le terrain pour produire des céréales nécessaires à l'agraineage du gibier et à rénover la volière installée sur la parcelle.

La convention est adoptée à l'unanimité.

- L'ASSTF avait formulé une demande de subvention exceptionnelle au mois de décembre pour compenser un manque à gagner dû au chantier de construction de la salle des fêtes. Le club de rugby a présenté un bilan des recettes recueillies lors des matches de la saison écoulées.

- Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 500€ pour couvrir une partie de ce manque à gagner.

Contre : 3 Pour : 6

6. QUESTIONS DIVERSES

- Job d'été : Avant l'intégration de la commune à la CAPI le coût des jobs d'été était pris en charge par la CCVH. Maintenant il reste à la charge de la commune et s'élève 660 € charges incluses. Après examen de la charge de travail d'Olivier Monsieur le Maire propose de mettre en réflexion la prise en charge d'une personne sur une semaine.
- L'école privée Notre Dame sise à Bourgoin-Jallieu a adressé à la commune un courrier dans lequel elle exige, selon les textes en vigueur, de la municipalité de s'acquitter du coût de scolarité d'un montant de 630 € par élève domicilié à Succieu. Après examen du texte Monsieur le Maire propose de répondre négativement à cette demande.
- Monsieur le Maire propose que la commune adhère l'association Paturin qui est un réseau d'agriculteurs pour la promotion de l'agriculture locale. La cotisation s'élève à 10 € l'an.
- Pour : 8 contre : 1

COMMUNIQUE MAIRIE

CITOYENNETE : Les filles et garçons nés en avril 1997 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Il est rappelé qu'une attestation de recensement (obligatoire pour l'inscription à un examen) sera remise aux intéressés lors de leur inscription en Mairie.

INSCRIPTION ECOLE - RENTREE 2013 : Mme ANDRIEUX Céline prendra les inscriptions le lundi 6, mardi 7 et vendredi 10 mai de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 17h30. Vous munir :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé de l'enfant
- Du certificat d'inscription délivré par la mairie

PLU : Dans le cadre de la procédure de concertation prévue pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, quatre séances d'information se tiendront en avril et en mai à la **Salle Bon Accueil, de 10h à 12h.**

Les résultats des différentes études menées depuis un an seront présentées, ainsi que le projet de PLU avant son arrêt et sa mise en consultation.

Ces réunions se tiendront

Le samedi 20 avril pour les habitants du Village, de la Croix, des Routes, des Combettes, des Buissonnées, de Milliassière, du Goulet, des Cigognes et de Champommier.

Le samedi 27 avril pour les habitants du Fichailon, du Javet, du Charnier, de Longeville et du Gapillon.

Le samedi 3 mai pour les habitants de Mirieu, des Grailles, du Lantay et la Dame, du Genevey, du Grand Verger, de la Garine et du Chazal.

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE : Il sera fermé du 2 au 20 mai inclus. Des permanences seront assurées de 8h30 à 12h00 les

- Jeudi 2 mai
- Vendredi 3 mai
- Lundi 6 mai
- Mardi 7 mai
- Vendredi 10 mai
- Et du lundi 13 au 17 mai.

En cas d'urgence, contactez

- Didier BOUILLOT, Maire 06 17 35 64 41
- Corinne PAQUIER, 1^{er} adjoint 06 83 57 57 56
- Joël NADLER, 2^{ème} adjoint 06 08 49 69 17
- Patrick GAGET, 3^{ème} adjoint 06 86 65 76 69

INTERDICTION DES DECHARGES SAUVAGES : Le maire rappelle qu'il est interdit de déverser quelque déchet que ce soit dans la nature. Déchets de chantier ou tailles de haies doivent être portés dans une déchèterie ou confiés à une entreprise spécialisée. Les cas récents de déchargements sauvages ont été signalés à la gendarmerie et sont passibles d'une contravention.

CEREMONIE DU 8 MAI : La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 aura lieu à 11h00 devant le monument aux morts. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie.

VIE DES ASSOCIATIONS

Associations	Date	Evénement	Contact
Artistes en Herbe	20/04/2013 04/05/2013 18/05/2013 01/06/2013 15/06/2013	Atelier Salle du Bon Accueil 9h00	Sylvie GODEAU ☎ 06 64 18 80 81
ASSTF	04/05/2013	Soirée Moules Frites Chateauvillain	Agnès GRIGIS ☎ 06 72 81 00 30
Gym Détente	02/06/2013	Randonnée pédestre Départ 7H30 Place village	Martine AMIEZ ☎ 06 74 82 77 36
Sou des Ecoles	12/05/2013	Vide Grenier Place du village	Sandrine COUTURIER ☎ 04 74 27 67 75
Villa Sociacco	19/04/2013 08/05/2013	Réunion mensuelle - 20h30 Salle du Bon Accueil Randonnée contes Départ 17h00 Place village	Didier BOUILLOT ☎ 06 17 35 64 41
Partage des talents	26/04/2013 10/05/2013 24/05/2013 07/06/2013	Salle du Bon Accueil 20h30	Sylvie GODEAU ☎ 06 64 18 80 81